



Communiqué de presse de la SEPANT et de l'AQUAVIT

Tristesse au moment de l'inauguration du centre commercial E. Leclerc à Joué-lès-Tours Sud.

La SEPANT et l'AQUAVIT ne peuvent pas se réjouir de l'ouverture du centre commercial autour de l'hypermarché E. Leclerc, sur la route de Monts à Joué-lès-Tours. Elles doivent en effet rappeler qu'elles s'étaient conjointement opposées à ce projet :

- qui s'est construit en sacrifiant d'excellentes terres agricoles à Joué-lès-Tours, non sans que des éléments de spéculation foncière aient accompagné cette opération ;
- qui s'est construit en violation des principes énoncés dans le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) de l'agglomération de Tours, qui était hostile à la création de nouvelles zones d'activité commerciale dans l'agglomération de Tours (hors centres-bourgs et centres-villes) ,
- qui accentue la surcapacité de l'agglomération tourangelle en zones commerciales , laissant entrevoir au terme de la concurrence acharnée qui va se manifester encore plus qu'aujourd'hui, des fermetures d'établissements et des friches commerciales dans l'agglomération ;
- qui traduit une absence de vision claire de l'aménagement du territoire de Tours Métropole et des communautés de communes voisines, au moment où les élus préconisent un retour des activités commerciales dans les centre-villes ;
- qui va à l'encontre des efforts en faveur du climat, et de la limitation des émissions de gaz à effet de serre, par le trafic automobile, alors que ce nouveau centre commercial va générer une noria supplémentaire de véhicules !

La SEPANT et l'AQUAVIT ne peuvent que manifester leur inquiétude, en outre, vis-à-vis d'un projet de nouveau centre commercial E. Leclerc à Fondettes, à proximité de la rocade nord-ouest et des espaces de production de l'Agro-Campus de Tours-Fondettes, projet qui ne peut qu'accentuer la guerre commerciale qui va se déchaîner sur le territoire de l'agglomération, tout en sacrifiant aussi de très bonnes terres agricoles (relevant des « limons du plateau de Mettray »)..

Pour l'AQUAVIT
Le Président
François Louault

Pour la SEPANT
Le Président
Pierre Richard